

2 place de la Défense
CNIT 1
BP 440
92053 Paris la Défense Cedex

Tel : +33174540101

Monsieur Jean SIVARDIERE
Président
Fédération Nationale des Associations
d'Usagers des Transports
32 rue Raymond Losserand
75014 PARIS

LA DIRECTRICE GENERALE

Paris, le 10 octobre 2011

Monsieur le Président,

Dans le courrier du 5 juillet 2011, cosigné avec Madame Geneviève Laferrère, Présidente de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette, Monsieur Dominique Lamouller, Président de la Fédération Française de Cyclotourisme et Monsieur Nicolas Poulouin, Président de l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes, vous avez souhaité attirer l'attention du président de SNCF, Monsieur Guillaume Pepy, sur l'absence d'emplacement pour les vélos à bord des TGV Euroduplex.

Le président m'a confié le soin de vous répondre.

SNCF place les enjeux du développement durable au cœur de ses ambitions et agit en acteur engagé dans l'éco-mobilité. Vous trouverez ci-joint une plaquette présentant nos actions pour une économie plus verte et une société plus mobile, respectueuse et solidaire.

Je partage votre point de vue sur la nécessité de développer l'intermodalité « train+vélo ». De nombreuses actions, en terme d'aménagement des gares et des trains, ont déjà été mises en service dans ce sens.

Les rames Euroduplex, interopérables en Europe, circuleront sur les lignes européennes de TGV Rhin-Rhône, vers la Suisse à compter de décembre puis entre Francfort et Munich à compter du printemps 2012.

.../...

Les lignes domestiques de TGV Rhin-Rhône, quant à elles, seront desservies par du matériel un niveau rénové, disposant de 4 emplacements vélos.

Les TGV à destination de l'Est de la France proposent également de tels espaces. A horizon 2017, dans le cadre du programme de rénovation des rames TGV à un niveau, des espaces spécifiques seront également prévus pour le matériel de l'axe Nord.

Je souhaite vous préciser la raison pour laquelle les espaces vélos ne pouvaient être développés sur les rames Euroduplex.

Ces rames très capacitaires sont destinées à répondre au besoin de transport croissant de la clientèle Longue Distance, en France et en Europe. Il était indispensable de disposer d'un matériel garantissant un nombre de places assises au moins équivalent à celui du parc Duplex actuel.

Par ailleurs, cette configuration de nombre de sièges identiques pour les rames à deux niveaux Grandes Lignes, facilite le remplacement de nos clients en cas de substitution de matériel. Cette possibilité est importante compte-tenu de la nature du transport ferroviaire, soumise aux aléas.

Vous évoquez l'utilisation d'un espace vélo polyvalent à disposition des personnes à mobilité réduite.

A cet égard je souhaite vous préciser que les besoins spécifiques de nos voyageurs handicapés ont fait l'objet d'une attention particulière, avec plus de 10% des sièges offerts des Euroduplex spécialement aménagés en plus des espaces dédiés.

En souhaitant que ces informations répondent à vos interrogations, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Barbara Dalibard

Barbara Dalibard

Barbara Dalibard